

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTE**

AVIS DE LA CNEDiMTS

23 avril 2019

Faisant suite à l’examen du 23/04/2019, la CNEDiMTS a adopté l’avis le 23/04/2019

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société NEURELEC-OTICON MEDICAL informe la Commission qu’elle ne commercialise plus les références de DM détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l’article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Code	Intitulé	Référence
3462155	Processeur de son DIGI SP	E-SP-TX7
3462155	Processeur de son DIGI SPK	E-SP-TX8
3462155	Processeur de son DIGISONIC BTE	E-BTE-TX7
3430899	Processeur de son ZEBRA	E-EAS-TX9

Avis 1 définitif